

Conclusions 2020 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

Cameroun

En 2020, le Cameroun a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a ratifié le Protocole facultatif à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. La police camerounaise a également arrêté des membres d'un réseau international de traite des personnes qui opérait au Cameroun, au Gabon, en Guinée équatoriale et au Tchad. Par ailleurs, le programme Forever Chocolate, qui fournit des kits scolaires et des moyens de subsistance à des familles pour lutter contre le travail des enfants dans le secteur de la production cacaotière, a été élargi à Nkondjock, Sangmélina, Mbalmayo et Ayos. Toutefois, au Cameroun, des mineurs sont assujettis aux pires formes de travail des enfants, notamment dans l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font aussi des travaux dangereux dans le secteur de la production du cacao. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas interdit l'utilisation des enfants à des fins illicites, telles que la production et le trafic de stupéfiants, ou le recrutement d'enfants de moins de 18 ans par des groupes armés non étatiques. De surcroît, les inspecteurs du travail ne mènent pas régulièrement d'inspections dans le secteur informel, où se produit l'essentiel du travail des enfants.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants au Cameroun sont proposées :

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que les lois interdisant la traite des enfants n'exigent pas la présence de menaces, du recours à la force ou de la contrainte pour tomber sous la définition de traite des enfants et à ce que tous les enfants de moins de 18 ans soient protégés.	2015 – 2020
	Frapper d'interdiction pénale l'utilisation d'enfants dans le cadre d'activités illicites, y compris la production et le trafic de stupéfiants.	2014 – 2020
	Veiller à ce que le recrutement d'enfants de moins de 18 ans par des groupes armés non étatiques fasse l'objet d'une interdiction pénale.	2016 – 2020
	Fixer un âge minimum de fin de la scolarité obligatoire qui corresponde à l'âge minimum d'admission à l'emploi.	2009 – 2020

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Veiller à ce que les activités et les emplois dangereux interdits aux enfants soient définis de façon exhaustive et qu'ils comprennent le travail à des hauteurs dangereuses.	2014 – 2020
	Adopter une loi sur l'enseignement primaire public gratuit.	2019 – 2020
Application	Recueillir et publier des statistiques exhaustives sur les efforts en matière de répression, notamment le budget de l'Inspection du travail, le nombre d'infractions à la législation sur le travail des enfants et d'infractions pénales à la législation sur le travail constatées et le nombre d'enquêtes, de poursuites et de condamnations.	2009 – 2020
	Accroître le nombre des inspecteurs du travail pour qu'il corresponde aux avis techniques de l'OIT.	2009 – 2020
	Veiller à ce que l'Inspection du travail et les organismes d'application du droit pénal reçoivent un financement, des formations et des ressources adéquats pour mener des inspections et des enquêtes.	2009 – 2020
	Renforcer l'Inspection du travail en effectuant des inspections dans tous les secteurs, y compris le secteur informel.	2013 – 2020
	Veiller à ce que toutes les lignes d'assistance téléphonique gratuites de signalement des pires formes de travail des enfants soient bien connues et qu'elles fonctionnent, et tenir un registre de tous les appels de sorte à permettre un suivi de ces dossiers pour prise en charge par les organismes d'application des lois ou les prestataires de services sociaux.	2015 – 2020
	Attirer l'attention sur les questions relatives à la traite des enfants pour encourager les particuliers à signaler les infractions aux organismes de répression et veiller à ce que ces affaires soient résolues par le judiciaire.	2016 – 2020
Coordination	Veiller à ce que les mécanismes de coordination en place soient efficaces et bénéficient de ressources suffisantes pour remplir leurs missions déclarées.	2014 – 2020
	Veiller à ce que toutes les équipes de coordination communautaire soient actives et entreprennent des activités à l'appui de leurs missions.	2020
Politiques gouvernementales	Intégrer des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté	2010 – 2020

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	et le Document de politique nationale en matière de genre adopté par le comité interministériel.	
	Veiller à ce que tous les plans d'action soient actifs et mis en œuvre conformément à leur mandat.	2020
Programmes sociaux	Veiller à ce que le nombre d'écoles, d'enseignants, de systèmes d'eau potable et d'installations sanitaires soit suffisant à travers tout le pays.	2009 – 2020
	Veiller à ce que la mise en œuvre des programmes sociaux sur le travail des enfants se fasse conformément à leurs mandats.	2018 – 2020
	Prendre des mesures supplémentaires pour permettre à chaque enfant d'obtenir un acte de naissance.	2020
	Veiller à ce que tous les enfants, qu'ils soient ou non des réfugiés, aient accès à l'éducation en éliminant les frais liés à la scolarité et en minimisant les perturbations dans les salles de classe. Veiller à l'absence de violence dans les écoles et à ce qu'elles ne soient pas réappropriées à d'autres fins.	2009 – 2020
	Développer les programmes existants de lutte contre le problème du travail des enfants dans son ensemble au Cameroun et mettre en place des programmes pour s'attaquer au travail des enfants dans l'agriculture, l'exploitation des mines et des carrières et l'exploitation sexuelle commerciale.	2009 – 2020
	Veiller à ce que les centres administrés par l'État disposent de suffisamment d'espace pour loger les enfants victimes de la traite et les enfants qui travaillent dans la rue et comme domestiques.	2016 – 2020